ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
8, 9 ET 10 DÉCEMBRE 2009, OTTAWA (ONTARIO) Résolution 59 / 2009

TITRE:	Soutien en faveur d'une carte d'identité transfrontalière
OBJET:	Mouvements transfrontaliers
PROPOSEUR(E):	Mike Mitchell, Chef. Conseil des Mohawks d'Akwesasne, Ont.
COPROPOSEUR(E):	Joseph Gilbert, Chef, Première Nation de Wapole Island, Ont.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE:

A. Il y a quelques années, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) a investi 10 millions de dollars dans le développement d'une nouvelle carte de statut d'indien inviolable et à l'abri de la fraude;

B. La nouvelle carte d'identité a été présentée au service de sécurité intérieure américain (Homeland Security) pour qu'elle puisse éventuellement être utilisée pour traverser la frontière;

C. La nouvelle carte d'identité possède de nouvelles caractéristiques qui satisfont aux exigences de Homeland Security et par conséquent, peut être considérée comme une pièce d'identité sécurisée pour les Premières Nations du Canada qui traversent la frontière;

D. En ce qui concerne le respect des droits de passage de la frontière des Autochtones américains, la politique de Homeland Security consiste à accorder aux gouvernements des Premières Nations le droit de distribuer aux membres de leurs nations des cartes de sécurité permettant de traverser la frontière;

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée:

1. Demandent que les cartes d'identité qui ont été développées par AINC servent à deux fins:

    a. Que l'objectif original de la carte soit préservé, c'est-à-dire qu'elle soit utilisée comme une carte inviolable du statut d'Indien;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

b. Que les caractéristiques de sécurité de la carte d'identité requises pour franchir la frontière puissent être utilisées de façon distincte par les gouvernements des Premières Nations du Canada et que ces dernières puissent distribuer ces cartes à leurs membres conformément à leur appartenance.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de décembre 2009 à Ottawa (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL